

## La « nouvelle »

Le collège XXX est situé dans une ville de 10000 habitants, en périphérie d'une grande agglomération. C'est le seul collège de la ville, tant public que privé. Il jouit d'une bonne réputation et d'un bon taux d'attractivité.

Suite au développement urbain et à la construction de nombreux pavillons en lotissement, les effectifs du collège ont augmenté régulièrement pour se stabiliser à 585 élèves depuis 2 ans. La population scolaire est issue de famille de tous niveaux sociaux même si les élèves issus de familles défavorisées représentent 45% de l'effectif.

L'équipe enseignante est stable et expérimentée, 55% ont plus de 50 ans et l'ancienneté moyenne dans l'établissement est supérieure à 10 ans. Elle est composée de 42 enseignants dont un certain nombre en service partagé sur plusieurs établissements. Nombre d'entre eux résident sur le secteur de recrutement du collège.

A la rentrée des vacances de Noël 2003, Aurélie, élève de 4°, se confie à une surveillante et lui explique qu'elle est traitée de « pute » par des garçons qui l'obligent à « coucher » avec elle, ceci à l'extérieur du collège. Interloquée, la surveillante se confie au CPE puis après entretien avec le principal, l'assistante sociale est alertée pour rencontrer l'élève.

Une semaine plus tard, l'assistante sociale informe le principal qu'Aurélie semble vivre une situation grave impliquant des élèves du collège, voire de sa classe. Elle lui a conseillé de déposer plainte, et elle-même a saisi sa chef de service à l'inspection académique pour un signalement au procureur. Quelques jours après, Aurélie ne fréquente plus le collège, son absence est justifiée par des raisons médicales.

Entre temps, la brigade des mineurs contacte le principal pour obtenir des renseignements (adresses, noms des responsables) sur 4 élèves de 4° dont 3 de la classe d'Aurélie. Compte tenu du planning chargé des enquêteurs, leur audition est prévue un mercredi, dans une quinzaine de jours.

Le jour prévu, les 4 élèves sont effectivement absents ainsi que le jeudi et le vendredi. Le vendredi, dans l'après-midi, la brigade des mineurs appelle le principal pour lui indiquer que des charges très lourdes sont retenues contre les mineurs, qu'ils ont été déférés à un juge et incarcérés.

Le lundi matin, vive émotion dans la salle des professeurs. Au cours du week-end et plus particulièrement sur le marché du samedi matin, la nouvelle s'est répandue dans toute la ville. Des professeurs reprochent au principal de ne pas avoir été mis au courant, d'avoir appris la « nouvelle » sur le marché et demandent à connaître la situation.

Afin de retrouver de la sérénité, il est convenu d'une réunion d'information, le jour même à 13 heures.